

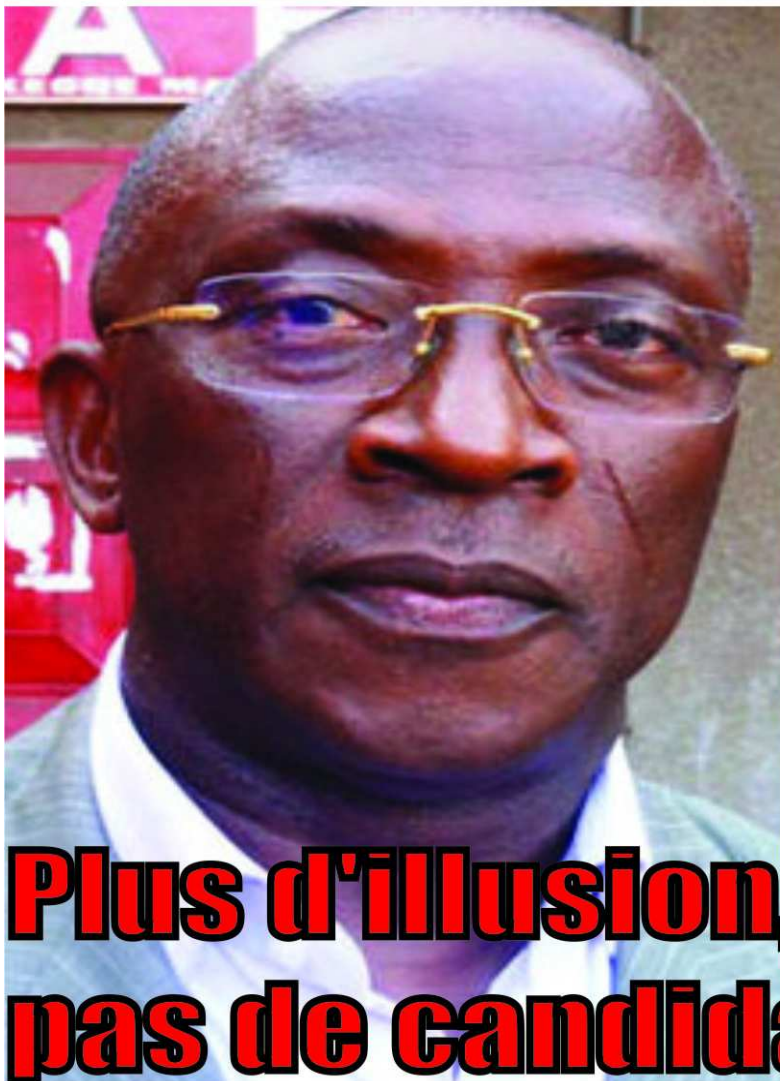
L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004

Prix : 250 F CFA

Présidentielle 2015 et divisions CST- Arc-en-ciel :



Plus d'illusion, il n'y aura pas de candidature unique

P3

Construction des infrastructures routières au Togo :

Ces innovations de CECO BTP qui ne laissent personne insensible

P5



Le boulevard 3X2 voies et le terre-plein central aménagé d'espace vert, oeuvre de CECO-BTP



Amouzou Constantin, PDG de CECO-BTP

Corruption et freins à la promotion des valeurs sûres pour le développement du pays :

Ces retraités contractuels qui pourrissent l'administration togolaise

P5

Hausse en catimini des prix des produits pétroliers à la pompe :
Est-ce que les Togolais pourront tenir avec la flambée à venir des autres produits et services ?

P3



Une station d'essence

Affaire dite d'escroquerie internationale :

A quand la fin des hésitations de la justice togolaise ?

P3



Koffi Essaw, ministre de la Justice

Le 13 Janvier désormais jour ordinaire au Togo :

Faure coupe l'herbe sous les pieds des profiteurs et engage le pays dans la réconciliation



Le Président Faure Gnassingbé

Même si l'heure n'est pas au bilan politique de Faure Gnassingbé, il nous est néanmoins utile de nous arrêter pour jeter un regard rétrospectif sur l'évolution de la situation politique dans notre pays...
L'acte politique majeur qui réveille la curiosité d'une pareille interrogation reste la décision courageuse et largement appréciée par la classe politique. Celle qui semble entériner le revirement politique engagé par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, à savoir le communiqué du gouvernement rendu public le 12 janvier dernier...

Lire page 4

TOGO CELLULAIRE

Composez

***104**#

pour souscrire à distance à
de nombreux services via votre mobile!

- **Roaming prépayé**
- **Changement de profil**
- **Internet**
(souscription + achat de forfait)

le numero qui vous facilite la vie ...

Pour souscrire à nos services depuis votre
mobile, composez *104#

Le code *104# vous permet de souscrire aux services à
distance depuis votre téléphone sans avoir besoin de
vous présenter dans une agence.

Les options accessibles sont :

1. souscription au roaming prépayé,
2. souscription à la 3G,
3. Achat de forfaits internet (1 jour, 7 jours, 30 jours),
4. Consultation de la validité du forfait internet
5. Changement de profil (Jeune, Classique, Privilège et Leader).

Comment ça marche ?

Tapez *104# et lancez l'appel :

- **Roaming prépayé**
 - ✓ 1. Souscription
 - ✓ 2. Désactivation
 - ✓ 0. Menu principal

- **Internet**
 - ✓ 1. Souscription
 - ✓ 2. Forfait 1 jour
 - ✓ 3. Forfait 7 jours
 - ✓ 4. Forfait 30 jours
 - ✓ 5. Validité du forfait
 - ✓ 0. Menu principal
- **Changement de profil**
 - ✓ 1. Vers jeune
 - ✓ 2. Vers classique
 - ✓ 3. Vers privilège
 - ✓ 4. Vers leader
 - ✓ 0. Menu principal



Sélectionnez un service et validez

Vous recevez un sms vous indiquant le résultat de votre demande.

*Les frais liés aux différents services sont prélevés directement sur
votre compte principal en cas de succès du traitement de la
demande.*



LE LEADER

Hausse en catimini des prix des produits pétroliers à la pompe :

Est-ce que les Togolais pourront tenir avec la flambée à venir des autres produits et services ?

Essence super sans plomb 655, pétrole lampant 490, Gas-oil 679, Mélange 02 temps 745. Voilà les nouveaux prix en Francs CFA par litre des produits pétroliers sur toute l'étendue du territoire national. Le gaz butane grimpe également de 6500 FCFA la bouteille de 12kg et 3120 FCFA celle de 6 kg.

Ces prix sont entrés en vigueur depuis hier 16 Janvier à partir de 00h. Cette hausse de l'avis général est une nouvelle croix pour les Togolais dans la mesure où elle va entraîner inéluctablement une

autre hausse générale voire une flambée des prix des autres produits et services.

Les produits pétroliers étant stratégiques, leurs prix commandent ceux de nombre d'autres produits. La hausse des prix des produits pétroliers va d'abord entraîner la révision à la hausse des prix des transports urbains, interurbains voire inter Etats aussi bien en auto qu'à moto.

Et puisque tous les produits et personnes sont transportés, il ira de soit que les autres produits voient leur prix grimper. Il en sera



de même pour les services. Au final, la vie que les Togolais qua-

lifient déjà de trop chère va devenir plus chère. Et alors com-

ment pourront-ils la supporter ?

Certes, cette hausse on la voyait venir du fait que le prix du baril sur le marché mondial croissait régulièrement et que pour le compte du budget 2014, l'Etat s'est désengagé en supprimant la subvention sur les produits pétroliers. Mais telle qu'elle est arrivée, cette augmentation va poser certain nombre de problèmes. Vivement donc que le gouvernement prenne rapidement des mesures d'accompagnement pour éviter l'implosion sociale.

Kpélafia Biva

Fin des rumeurs, médisances supputations, imaginations et rêves

LE PM SÉLÉAGODJI AHOOMEY- ZUNU REPREND LE SERVICE

Mercredi matin, le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé a reçu en audience le Premier ministre Arthème Séleagodji Ahoomey-Zunu.

De telles rencontres entre les deux hommes ont eu lieu peut-être plus d'une centaine de fois. Mais cette dernière est particulière du fait que le Premier ministre revient d'une convalescence de deux (02) semaines après s'être fait soigné en Europe, officiellement pour une péritonite aigue.

Arthème Ahoomey- Zunu signe ainsi son retour et reprend du service au grand dam de ses détracteurs qui souhaitaient autre chose.

Au demeurant, ce retour boucle la boucle à toutes les rumeurs,



Le PM Ahoomey-Zunu Séleagodji

médisances supputations et imaginations ainsi que rêves qui ont eu cours. Nous ne reviendrons pas sur ceux-ci mais disons simple-

ment que les Togolais doivent cesser de souhaiter malheur à leurs prochains, ou même de contribuer au malheur des autres.

La condition humaine est plus complexe qu'on ne le croit et les intérêts politiques, économiques ou

sociaux ne devraient jamais nous guider vers le malheur d'autrui !

L'Eveil de la Nation

Affaire dite d'escroquerie internationale :

A quand la fin des hésitations de la justice togolaise ?

Le commun des mortels ne comprend plus rien dans cette affaire, dite d'escroquerie internationale qui tient en haleine les Togolais depuis plus d'un an, surtout en ce qui concerne le cas Bodjona dans cette affaire.

Il nous en souvient que l'ancien ministre a été embastillé et gardé à la gendarmerie nationale sur instruction de la justice qui aurait reçu deux plaintes de la même personne dans la même affaire, l'une le désignant comme témoin et l'autre le prenant comme acteur de l'escroquerie.

Mais après être libéré ses conseils ont poursuivi le dossier et



Koffi Essaw, ministre de la Justice

toute la procédure l'inculpant a été annulée par la Cour Suprême.

Au lendemain de cette annulation une autre inculpation lui a été collée dans la même affaire par le 4ème juge d'instruction. Mardi dernier, le procès verbal d'inculpation du ministre Bodjona du 05 décembre 2013 par le 4ème juge d'instruction a été annulé par la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Lomé.

Mais les juges ont estimé que l'annulation du PV ne vaut pas annulation de son inculpation dans cette affaire. Pour les conseils de Bodjona, selon l'article 422 du code de procédure pénale il va de soit que lorsque le PV est annulé l'inculpation est de facto annulée. Ainsi ils comptent se pourvoir en cassation devant la Cour Suprême. Et c'est le wait and see !

Tout ceci ne rassure pas les Togolais qui ne comprennent en rien les hésitations de la justice. Soit le justiciable est inculpé et on va au procès et le peuple est éclairé des tenants et aboutissants, soit il ne l'est pas et on ferme le dossier et on le laisse tranquille. Ceci afin d'éviter les suspicions qui frisent plutôt un harcèlement et un acharnement qui ne disent pas leurs noms.

Vivement que le droit soit dit dans cette affaire et le plus rapidement possible afin d'élaguer toute suspension possible.

T. Djobo

Présidentielle 2015 et divisions CST- Arc-en-ciel :

Plus d'illusion, il n'y aura pas de candidature unique

Nous l'avons toujours dit à l'Eveil de la Nation comme quoi, l'opposition togolaise est tellement minée de l'intérieur par les égos des uns et des autres, à tel point qu'elle n'a aucun programme si ce n'est celui de s'opposer au régime en place.

Ne serait-ce qu'en se souvenant de l'histoire politique du Togo sur les 25 dernières années et on se rendra compte que tout



Kofi Yamgnane (Sursaut-Togo)

est stupidité chez ces opposants.

Du FAR au CST et Arc-en-ciel en passant par la salle Fazao avec la conférence nationale, le



Gilchrist Olympio (UFC)

COD I, le COD II, l'APG et autres, elle a régulièrement affiché



Apévon Dodzi (CAR)

sa stupidité et son incapacité notoire à se donner ne serait-ce qu'une chance de diriger un jour la terre de nos aïeux.



Jean-Pierre Fabre (ANC)

Tous les Togolais et même ces opposants savent que l'opposition même unie s'il est candidat. Et dire qu'elle se présente en rangs dispersés, ce sera la catastrophe.

C'est ainsi que depuis, longtemps certaines personnalités proches de l'opposition militent pour une candidature unique à la présidentielle.

Dans cette même optique, la coalition Arc-en-ciel avait proposé des états généraux de l'opposition et on savait que cela n'allait jamais marcher. Mais désormais c'est officiel si on peut le dire ainsi. En effet, le chargé à la communication de l'ANC



Agbéyomé Kodjo (OBUTS°)

parti membre du CST et plus important parti de l'opposition du point de vue du nombre des députés, M. Eric Dupuy a été un peu plus claire en déclarant : " La tenue d'états généraux, signifie qu'on a les mêmes objectifs, la même façon de voir les choses. Or l'opposition est tellement diverse ".

En clair, il n'y aura pas de candidat unique à moins que les autres se plient à la dictature de l'ANC. Autrement la voie pour la réélection de Faure en 2015 est largement ouverte.

La Rédaction

Le 13 Janvier désormais jour ordinaire au Togo :

Faure coupe l'herbe sous les pieds des profiteurs et engage le pays dans la réconciliation

Même si l'heure n'est pas au bilan politique de Faure Gnassingbé, il nous est néanmoins utile de nous arrêter pour jeter un regard rétrospectif sur l'évolution de la situation politique dans notre pays. C'est tout à l'image d'un cultivateur. Ce dernier, faisant ses sillons pour sa semence ne s'arrête-t-il pas à un moment donné pour apprécier la droiture de celles-ci afin de mieux les orienter ?

En effet, à la question de savoir quelle appréciation l'on fait de l'évolution de la situation politique togolaise ? Les avis divergent et chacun y va selon ses intérêts partisans ou égoïstes. Nous avons pris sur nous, à l'Eveil de la nation, non seulement comme un devoir, mais encore plus comme une nécessité de partager avec l'opinion togolaise une analyse tout à fait exempt de considérations de tout genre. Une analyse qui nous semble objective de la situation politique togolaise.

L'acte politique majeur qui réveille la curiosité d'une pareille interrogation reste la décision courageuse et largement appréciée par la classe politique. Celle qui semble entériner le revirement politique engagé par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, à savoir le communiqué du gouvernement rendu public le 12 janvier dernier.

Ce communiqué indique que la date controversée du 13 janvier 2013 sera célébrer comme une date ordinaire et fera l'objet de réflexion par le gouvernement en vue d'en faire une date de recueillement et de réconciliation. " Les manifestations et les commémorations marquant habituellement le 13 janvier n'auront pas lieu " a indiqué le communiqué.

Ainsi donc, pas de défilé militaire, pas de dépôt de gerbes, pas d'offices religieux. Le 13 janvier a été cette année une journée comme les autres; administrations, bureaux et commerces ont fonctionné normalement.

Comme l'ont souvent rappelé et martelé certains acteurs politiques

togolais, la date du 13 janvier est une date budgétivore pour l'Etat togolais qui, aujourd'hui est un Pays Pauvre Très Endetté (PPTE). Cette date est célébrée en grande pompe contrairement au 27 avril qui est la date de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale. Et, le contraste malsain, c'est que cette date est celle de la disparition tragique du premier président de la République togolaise, démocratiquement élu.

Ce qui heurterait, évidemment, toute conscience avisée. Certes, " errare humanum est ", pour dire " l'erreur est humaine " et il faut avoir le courage de se reprendre, de donner une chance à la réconciliation et la paix tout en s'inscrivant dans une logique de bonne gestion des ressources de l'Etat.

C'est ce courage d'homme d'Etat que Faure Gnassingbé a démontré à travers cette décision. Somme toute, n'est ce pas un acte vivant qui apportera beaucoup plus à l'amélioration de la situation politique au Togo ? On dirait donc dans une certaine mesure que Faure Gnassingbé, sans le



Le Président Faure Gnassingbé décidé à marquer des points même dans le camp adverse

crier tambours battants, est entrain de réaliser un profond changement. Certes, les choses ne vont pas aussi vite, dirait certains, mais deux choses très importantes que nous devons apprécier et encourager, à son niveau, sont le courage et la volonté manifeste à travers ces actions politiques. Des actions qui, notre foi, semble s'inscrire dans la durée et dont les résultats commencent déjà à être

visibles.

De 2005 à nos jours, si la situation politique ne répond pas à nos attentes très élevées, elle n'est pas pour autant restée pareille à la situation politique de la période avant 2005. Les choses ont résolument évoluée et sont nettement à améliorer.

On pourrait se mettre à égrener les différentes actions qui sous-tendent cette amélioration,

mais comme nous l'avons dit plus haut que l'heure n'est pas au bilan, nous allons tout simplement rappeler l'évolution de la situation de la liberté d'expression qui est aujourd'hui une réalité reconnue par la plupart des hommes de médias et des citoyens.

Toutefois, il faut attirer l'attention du Chef de l'Etat sur le fait que ces victoires ne font que le lit des autres victoires à venir et que nous attendons de tous nos vœux, notamment les réformes institutionnelles et constitutionnelles, aussi recommandées par la Commission Vérité Justice Réconciliation (CVJR). Ceci n'est que la voie royale de son engagement à rentrer dans l'histoire des grands hommes de la République togolaise. Ces réformes donneront plus de chance à la paix et à la stabilité politique qui a toujours été son cheval de bataille pour remettre définitivement le pays sur la voie de la démocratie et de la prospérité.

Le changement est, de toute certitude, en marche. Il est donc important de le reconnaître afin de le rendre plus pérenne.

Armand

BIENTÔT LES ELECTIONS LOCALES ATTENDUES DEPUIS 28 ANS AU TOGO :

Faure Gnassingbé affiche une réelle volonté de renforcer la démocratie à la base

On s'en souvient que lors de son adresse à la nation, le 31 décembre dernier, le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a, dans ses projets politiques, insisté sur la nécessité de renforcer la démocratie au niveau des collectivités territoriales.

Ce qui traduit clairement la volonté de ce dernier à faire en sorte que les élections locales tant espérées par le peuple se déroulent, non seulement, dans la paix mais aussi en toute transparence. Il n'a pas passé sous silence la nécessité que ce processus se déroule dans un esprit de consen-

sus politiques, gage de cette paix.

Le processus aurait même déjà commencé par des séries de rencontres que le ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, M. Gilbert Bawara a eu avec des délégations de partis politiques et des organisations de la société civile.

Depuis plus de 28 ans, ces élections locales n'ont pas eu lieu. Ce qui a, de toute évidence, affaibli notre démocratie et le développement à la base. Une chose dont le chef de l'Etat semble avoir pleinement conscience et

souhaiterait y remédier. Les discussions doivent se poursuivre car rien de bon ne peut se faire lorsque les différents acteurs politiques entretiennent un dialogue de sourd ou de muet ou délocaliser le débat politique dans les rues.

Il est important que les acteurs politiques apprennent à communiquer davantage et à faire des concessions pour faire évoluer le processus dans l'intérêt supérieur du peuple togolais.

Il est aussi question, selon certains hommes politiques de la nécessité de fixer une date pour

l'organisation des élections locales. N'est-il pas prétentieux pour le gouvernement qui voudrait que l'organisation des élections locales soit consensuelle de fixer unilatéralement la date ? On serait bien plus rassuré si cette date filtrait du cadre de discussion mis en place pour la tenue de l'élection.

Rappelons que la loi sur la décentralisation qui est le fondement juridique de l'organisation des collectivités locales a été déjà votée. Ce qui est un pas certain vers l'organisation de ces élections.

Armand

Corruption et freins à la promotion des valeurs sûres pour le développement du pays :

Ces retraités contractuels qui pourrissent l'administration togolaise

Comment le gouvernement compte lutter contre la corruption et le chômage en laissant des retraités fatigués et très peu productifs à des postes qui ne sont plus les leurs ?

Voilà une question qui méritent d'être posée, avec insistance même d'ailleurs au moment où le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé prône la politique d'emploi des jeunes, la modernisation de l'administration, la promotion des valeurs sûres et une lutte sans merci contre la corruption sous toutes les formes. En effet, la fonction publique togo-



John Siabi Kuame Kumah Aglo, ministre du Travail et des Lois Sociales

laise est bondée de ces agents admis à la retraite depuis des lustres ou récemment, mais qui trouvent des astuces ou des contorsions avec la complicité de leur hiérarchie pour rester à leur place. Ceci au mépris des textes

en vigueur et non pas par faute de remplaçants compétentes et à la hauteur, mais plutôt pour des raisons de corruption, d'affairisme, de copinage et autres.

L'astuce la plus trouvée est le contrat. Généralement on signe un contrat aux retraités pour des raisons non évidentes ou plutôt fallacieuses. Mais en réalité il est question de maintenir simplement la personne. Les cas sont légion à telle enseigne qu'il urge de s'intéresser à la question afin de trouver une solu-

tion rapide pour éviter une situation ingérable plus tard.

Pour cette première publication sur le phénomène, nous ne citerons pas de noms mais nous voulons attirer l'attention des décideurs au sein des départements ministériels, des sociétés d'Etat et administrations rattachées afin qu'ils facilitent la tâche au chef de l'Etat.

Le Premier ministre est également interpellé dans la mesure où l'un des cas les plus récents de ces retraités contractuels se situe justement à la primature. Nous reviendrons sur le cas mais aussi sur, ceux des cadres retraités des

sociétés d'Etat et des postes juteux de l'administration, qui refusent de partir.

Au demeurant, ce phénomène induit plusieurs inconvénients dont entre autres :

- Accentuation de la corruption;
- Perte de la motivation à bien faire des jeunes cadres ;
- L'inefficacité des différentes administrations ;
- Augmentation du chômage ;
- La méfiance et la suspicion permanentes ;
- Perte d'argent pour l'Etat, etc.

T. Djobo

Construction des infrastructures routières au Togo : Ces innovations de CECO BTP qui ne laissent personne insensible

Depuis que le Togo s'est lancé dans la modernisation de ses infrastructures routières, on a vu émerger une nouvelle race d'entreprises de BTP ayant à cœur la satisfaction du Maître d'ouvrage mais aussi et surtout de l'ensemble des populations bénéficiaires de ces travaux. Au rang de ces entreprises de nouvelle génération se trouve en bonne place CECO BTP, dont les innovations et les touches particulières apportées par son PDG Constantin Amouzou ne laissent insensible personne.

Ayant pour slogan " la route d'abord ", CECO BTP met toutes les chances de son côté pour assumer pleinement cette qualité qui au fil du



Le boulevard 3X2 voies et le terre-plein central aménagé d'espace vert, oeuvre de CECO-BTP

on ne passera pas par quatre chemins pour se rendre à l'évidence que c'est CECO BTP qui, grâce à la rigueur et à la recherche du travail



Un rond point sur le boulevard Agbalapédé-Agoè Assiyé

temps est devenue sa marque déposée.

En effet, s'il y a une entreprise qui fait la fierté nationale en ce moment,

toujours bien fait de son PDG, a ravi la vedette à plusieurs entreprises étrangères qui opéraient par le passé sur notre territoire.

Après le pari réussi de la route Todman, CECO BTP est aujourd'hui entrain de confirmer avec éloquence tout le bien que le peuple togolais pensait d'elle dans la réalisation des infrastructures routières dans la banlieue Ouest de Lomé dans les quartiers Agbalapédé, Agoè, Adido-Adin, Totsi, etc.

A quelques mois de la fin du délai d'exécution des travaux de routes et construction de bassin d'orage dans cette partie de notre capitale, les spécialistes évaluent la réalisation à plus de 90% malgré d'importantes innovations introduites pour rendre plus attrayantes les ouvrages.

Avec CECO- BTP, on assiste pour la première fois dans notre pays à des routes dotées de parking sur leur terre-plein central, parsemé d'espaces vert : c'est la première innovation qui force l'admiration.



Le pavage entre la voie et les domiciles des riverains sur initiative du DG de CECO-BTP

Ensuite, l'autre innovation qui en fait est un avenant est que la route Gare- Routière Agoè Assiyé était prévue pour être deux fois deux (2x2) voies mais étant donné que le PDG de CECO BTP est un visionnaire et un prévoyant, il a expliqué avec succès au Maître d'ouvrage la nécessité d'avoir une route trois fois deux (3x2) voies, ce qui fut fait.

La troisième chose qui est sans nul doute la plus importante dans l'exécution des travaux de route de CECO-BTP dans la banlieue ouest de Lomé est cette décision non contenue dans le cahier de charge mais prise par le PDG Constantin Amouzou de paver l'intervalle compris entre les routes nouvellement construites et la devanture des riverains. " Par le passé nous avons toujours eu maille à partir avec les eaux après chaque pluie, lorsque nous bravons la boue

pour accéder à notre maisons, nous trimbalons cette boue jusqu'à la chambre mais avec ces travaux qui sont bien faits, nous serons à l'abri " nous confiait il y a cinq jours Mawussé, une riveraine de la rue Agbalapedogan- Assiyé.

En temps normal et si les travaux de routes dont-il est question étaient exécutés par une entreprise étrangère qui n'a forcément pas la fibre patriotique mais guidée plutôt par la recherche du bénéfice, une facture additive et bien salée serait envoyée au Maître d'ouvrage.

Aujourd'hui plus que jamais, Constantin Amouzou vient de prouver à nouveau aux yeux des togolais que pour la modernisation des infrastructures routières au Togo il est un maillon essentiel sur lequel le gouvernement peut fonder son espoir.

T. DJOBO

Premier conseil du Gouvernement de Janvier 2014 :

Examen des questions économiques et deux avant-projets de loi et adoption de quatre décrets

Le Premier conseil des ministres du gouvernement togolais pour le compte de l'année 2014 s'est tenu le 15 Janvier 2014 au Palais de la Présidence de Faure Gnassingbé. Ce dernier a "exhorté les membres du Gouvernement à œuvrer à la consolidation des progrès enregistrés par notre pays, en cultivant la solidarité et en restant constamment à l'écoute des citoyens pour mieux répondre aux attentes des populations togolaises".

Lisez l'intégralité de la décision du Conseil des Ministres

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres a tenu ce jour, au palais de la Présidence de la République, sous l'autorité du chef de l'Etat son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, sa première réunion pour le compte de l'année 2014.

Ouvrant les travaux du Conseil, le Chef de l'Etat a exhorté les membres du Gouvernement à œuvrer à la consolidation des progrès enregistrés par notre pays, en cultivant la solidarité et en étant constamment à l'écoute des citoyens pour mieux répondre aux attentes des populations togolaises.

Au cours de ses travaux, la réunion du Conseil qui a été essentiellement dominée par des questions économiques a examiné deux avant-projets de loi et adopté quatre décrets.

Le premier avant-projet de loi examiné par le Conseil des ministres a porté sur le projet de loi uniforme relative au traitement des comptes dormants dans les livres des organismes financiers des Etats membres de l'UEMOA.

Les comptes n'ayant fait l'objet d'aucun mouvement durant une

période relativement longue et appelés " comptes dormants " ne sont pas soumis à une réglementation uniforme au sein de l'UEMOA. La disparité des traitements dont ils font l'objet en fonction des Etats et des établissements financiers comporte des risques de fraude et de malversation au détriment des déposants.

L'avant-projet de loi uniforme vise ainsi à combler un vide juridique préjudiciable aux intérêts des usagers des services financiers. Il permettra de réduire les risques de fraude et de renforcer la stabilité financière dans les Etats membres de l'UEMOA.

Le deuxième avant-projet de loi examiné par le Conseil porte sur le projet de loi uniforme relatif au contentieux des infractions à la réglementation des relations financières extérieures des membres de l'UEMOA.

Les lois régissant le contentieux des infractions à la réglementation des relations financières au sein de l'UEMOA sont devenues obsolètes depuis l'adoption du règlement communautaire du 1er octobre



Les membres du Gouvernement en séance de travail

2010 portant réforme institutionnelle de l'UEMOA et de la BCEAO.

La démarche du Gouvernement a donc pour but de rendre applicables au Togo les sanctions prévues par les textes de l'UEMOA pour la répression des infractions à la réglementation des relations financières extérieures.

Les nouvelles dispositions prévues par l'avant-projet de loi permettront désormais aux agents de la BCEAO de constater les infractions. Elles font également obligation, sous peine de poursuite, à l'ensemble des acteurs économiques de fournir les informations demandées par les autorités compétentes pour les besoins des investigations.

Enfin le texte en projet fait désormais obligation au ministre des finances de saisir la Commission du contentieux des infractions à la réglementation des relations financières extérieures lorsqu'il est saisi d'une demande de transaction dont

le montant excède un seuil fixé par décret.

Le premier décret adopté par le Conseil autorise désormais les établissements financiers à caractère bancaire à recevoir des dépôts de fonds du public.

Avant l'adoption du présent décret, les textes portant réglementation bancaire en République togolaise imposaient des conditions restrictives pour les dépôts de fonds du public dans les établissements financiers à caractère bancaire. Cette réglementation avait pour principal objectif d'amener les établissements financiers de la place à se consacrer à leur vocation première pour s'assurer un développement optimal.

Le décret adopté par le Conseil vise à rendre applicables au Togo des mesures prises par l'UEMOA et de la BCEAO, en donnant ainsi au ministre des finances le pouvoir d'octroyer, après avis conforme de

la Banque centrale, l'autorisation de réceptionner les fonds du public aux établissements financiers qui en font la demande.

Le deuxième décret adopté par le Conseil fixe les attributions, la composition et le fonctionnement de la Commission du contentieux des infractions à la réglementation des relations financières extérieures au sein des pays membres de l'UEMOA.

Ce décret fixe à toute somme supérieure ou égale à 500 millions de FCFA le seuil à partir duquel le ministre des finances requiert l'avis de la Commission du contentieux pour valider une transaction financière.

Le troisième décret adopté par le Conseil fixe les conditions d'acceptation d'une transaction avant toute action judiciaire pour infraction à la réglementation des relations financières extérieures au sein des pays membres de l'UEMOA.

Au terme du projet de décret, seul le ministre des finances ou ses délégués sont habilités à autoriser une transaction, c'est-à-dire un règlement à l'amiable, dès lors que l'infraction constatée porte sur un montant supérieur ou égal à 100 millions de FCFA. Pour les montants inférieurs à 100 millions, la transaction peut être autorisée par un représentant du ministère des finances dûment habilité. Toutefois, l'avis de la Commission du conten-

Suite à la page 6

VERS UNE AMELIORATION DES PRESTATIONS DES NOTAIRES TOGOLAIS

La sixième université du notariat togolais a ouvert ses portes aux notaires du Togo le mercredi 15 janvier à Lomé pour une formation de trois jours. C'était au cours d'une cérémonie solennelle organisée par la chambre nationale des notaires du Togo.

Cette rencontre de formation qui s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation des pratiques notariales togolaises avec celles des standards internationaux permettra aux professionnelles du métier de notaires d'améliorer leurs connaissances en s'imprégnant des nouveaux défis de l'heure afin de garantir des prestations de qualités aux usagers du droit. Elle n'est pas la première du genre, mais une tradition annuelle.

Plusieurs thématiques meublent les séances de formations qui



Photo de famille des participants

ont effectivement débutées ce jour. Il s'agit : " des grandes orientations du nouvel Acte Uniforme portant sur les sûretés " ; de la " contribution de l'acte authentique à la sécurité des transactions et contrats d'affaires " ; des " manquements du notaire au devoir de conseil " et enfin " les contraventions notariales ".

Le représentant du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Missité Aworou Komlan, a saisi

l'occasion pour exhorter les notaires à plus de rigueur dans leur profession car leurs rôles ou contributions dans les relations interpersonnelles sont très délicates et déterminantes.

La présidente de la chambre nationale des notaires du Togo, Me kadjaka - Abougnima Molgah a, pour sa part, salué la disposition de ses pairs à participer à cette formation qui, à terme, renforceront à leurs com-

pétences. Elle a indiqué que l'université du notariat est un cadre de recyclage pour plus de professionnalisation dans la pratique du métier.

Notons que le notaire est un officier public et ministériel chargé de l'élaboration, de l'authentification et de la conservation d'actes juridiques ayant une force juridique particulière.

Dans les actes les plus importants de la vie individuelle (testament, vente immobilière, etc.) ou de la vie des affaires (opération de fusion, constitution de société, etc.), le recours à un notaire permet de sécuriser les rapports juridiques entre les personnes et de garantir la valeur des transactions réalisées.

Le notaire est chargé de vérifier l'identité et la capacité des signataires, de s'assurer de la réalité des renseignements essen-

tiels contenus dans l'acte (afin par exemple de certifier la propriété d'un bien), et d'empêcher l'adoption de clauses illégales. Le notaire possède en outre un devoir de conseil dans la rédaction même de l'acte. En contrepartie des ces formalités, l'acte passé devant notaire possède la qualité d'acte authentique, ce qui lui confère une très grande force juridique, notamment en matière de preuve.

Il est aussi chargé de conserver dans son office les originaux, appelés minutes, des actes passés devant lui.

Il doit également en délivrer des copies qui sont appelées grosses lorsqu'elles contiennent la formule exécutoire permettant leur mise à exécution forcée, ou expéditions lorsqu'il s'agit de simples copies certifiées conformes à l'original.

Armand

Le label qualité de la brasserie BB Lomé SA :

Les journalistes en visite d'usines pour s'imprégner de la thématique

La brasserie BB Lomé, leader togolais des boissons et de l'eau minérale, dans la droite ligne de la célébration de ses cinquante ans, a exposé la semaine dernière son label qualité à sa clientèle par le biais des journalistes. Pour se faire, ils étaient en visite sur deux des trois sites de production, notamment celui de Lomé et d'Anfoin.

Cette visite guidée par le directeur commercial et marketing de la brasserie BB Lomé, M. Jaques Elimbi, en présence du directeur général, M. Bruno Kerguen et de la responsable service qualité, Mme Kafui

Viho était l'occasion de donner à ces derniers une réponse liée à une incidence survenue le 11 novembre dernier qui mettait en cause quelques bouteilles de l'eau vitale déjà rappelées par les responsables de cette société qui est l'une des procédures de gestion des incidences dans la procédure de traçabilité. L'émaillage de la qualité est très serré chez BB Lomé, mais comme le risque zéro n'existe pas des incidences de ce genre ne sont pas les premiers du genre dans toutes les industries alimentaires.

La qualité est contrôlée à BB



La table lors de la conférence de presse

Lomé à toutes les étapes du processus, depuis les achats des matières premières jusqu'aux produits finis. Le

contrôle de la qualité chez BB Lomé lui ont valu divers prix auprès de son Partenaire Guinness pour la qualité de ses produits dont les plus récents sont : League of excellence de Guinness en 2010 pour être classée première au niveau de l'Afrique ; League of excellence de Guinness en 2012 comme première en Afrique et troisième au niveau mondial.

La procédure de surveillance de la qualité s'opère par des visites d'usines, la réalisation des audits, le prélèvement des produits sur le marché et la réalisation des analyses dans leurs laboratoires en Afrique du sud et aux USA ; le renouvellement annuel de l'agrément basé sur les résultats ; vérification et analyses selon un plan de contrôle bien défini ; vérification

des certificats d'analyse et de conformité. Les dispositions prises au sein de l'usine de Lomé, évaluées par rapport aux exigences de la norme internationale ISO 9001, version 2008 sont jugées conformes par les auditeurs, ce qui a valu la certification du système de management de la qualité de la brasserie par le SGS lcs France le 29 décembre 2010 et son renouvellement en octobre 2013.

Pour l'usine d'Anfoin, l'évaluation des dispositions par rapport aux exigences des normes Iso 9001 version 2008 et Iso 22000 version 2005 a permis l'obtention des 02 certificats en juillet 2012.

Toutes ces dispositions montrent à satiété que le système de management de la qualité de la brasserie BB Lomé permet de fournir régulièrement des produits de bonne qualité qui répondent aux exigences réglementaires et aux attentes des clients.

Vivement que les dispositions prises par la brasserie pour toujours être la référence en matière de qualité dans l'industrie agroalimentaire puissent être suivies par tous les producteurs de produits alimentaires pour le grand bonheur des consommateurs.

ADAM A.

Marché de vente d'animaux de Gbossimé, un environnement plus que malsain pour les riverains:

Et si la municipalité aménageait un espace pour ce commerce dans les banlieues ?

Dans sa déclaration de politique générale, le premier ministre Kwéssé Séféogodji Ahoomey - Zunu annonçait devant les députés, en ce qui concerne la santé, que c'est l'un des secteurs sociaux prioritaires, une condition indispensable à la croissance et un facteur essentiel d'équilibre social. En d'autres termes, la santé est un droit fondamental pour chaque citoyen.



Le bétail dans un milieu très insalubre

C'est à juste titre que le gouvernement a pris l'option de centrer ses interventions sur la prévention, le renforcement de l'offre de soins de qualité sur l'ensemble du territoire national, l'équité et l'accessibilité des soins pour tous, sans oublier l'amélioration de la gouvernance des structures sanitaires.

Parlant de prévention, il revient à la population d'adopter des comportements d'hygiène et de salubrité pour être en sécurité. Mais, pour tout ceux qui ont fait un tour ces derniers moments au marché de Gbossimé pendant ces fêtes de fin d'année pour s'acheter soit une chèvre, un mouton, une pintade, un coq ou encore un bœuf

pour les nantis se verront happer par une odeur insupportable. Nous nous sommes intéressés à la question et d'après nos investigations, c'est un lieu où les conditions d'hygiène et de salubrité élémentaire sont méconnues par ceux qui exercent ce commerce.

A cet endroit, au-delà des ventes c'est aussi un véritable abattoir d'animaux qui échappe aux contrôles de l'office nationale des abattoirs et frigo (ONAF). Là n'est pas la question, vous verrez des tas pyramidaux de déchets issus des excréments d'animaux entassés et mélangés aux eaux usées utilisées pour le plumage et le fumage des bêtes.

Mais, toutes ces insanités ne sont pas seulement pour des moments de fêtes mais sont le quotidien des riverains. Faites-y un tour. Quelques minutes suffisent pour que vous en tombiez malade. Pour les plus allergiques, ne vous aventurez pas.

Au vue des menaces et des risques de santé qui planent sur ces lieux, il s'avère nécessaire que la municipalité trouve un lieu approprié pour ce commerce dans la dynamique de la vision du grand Lomé pour épargner la population de Gbossimé des risques pathogènes susceptibles de nuire à leur santé.

Adam

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES

Suite de la page 5

tiens est requis pour les montants dont la valeur est supérieure ou égale à 500 millions.

Toutes ces mesures ont pour finalité, entre autres, de renforcer la gouvernance économique et financière au Togo en exerçant des contrôles plus stricts sur les mouvements de fonds afin que les ressources de l'Etat servent à améliorer le mieux-être des citoyens.

Enfin le Conseil a adopté un décret portant transfert Togo Invest Corporation S.A. de la participation de l'Etat dans la société Complexe pétrolier de Lomé (COMPEL). Il faut rappeler que

dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Corridor de développement du Togo, le Gouvernement a créé la Holding d'Etat Togo Invest Corporation dont le mandat est de servir de bras armé de l'Etat pour nouer des partenariats public-privé.

Togo Invest, initialement doté d'un capital de 20 milliards de francs CFA, verra son capital renforcé par des apports en nature constitués par des actifs du patrimoine de l'Etat ; le premier de ces actifs est la participation de l'Etat dans la société COMPEL.

Fait à Lomé le 15 janvier 2014
Le Conseil des ministres

BA'AL: VOICI NOS PARTENAIRES!



Vous n'êtes pas encore au courant? Heureusement ce n'est pas trop tard. Tous les clients de TOGO TELECOM bénéficient de réduction sur chaque achat chez les partenaires de l'entreprise. A condition d'avoir la carte de fidélité bien sûr!

DES PARTENAIRES DE CHOIX

Voici les partenaires chez qui vous bénéficiez de réduction sur achat grâce à votre carte de fidélité BA'AL. Sur présents sur toute l'étendue du territoire et leur liste n'est pas exhaustive.

LES HÔTELS

Hôtel Concorde et Annexes (Tel. 26 60 19 00)

Hôtel Kara (26 60 05 16)

SANTÉ-MÉDECINE

Clinic de l'Aéroport (22269012)

Clinic Tout est Grâce (24458352)

Kristal Optique (22229696)

GASTRONOMIE

Restaurant La Casa (22359910)

Fast Food Intimité
Fil Ô Parc (restaurant)
22 25 08 30

DIVERTISSEMENT

907 Club VIP

ALEA Night club
Centre Aéré **CERFER**

Fil Ô Parc (Piscine-espace jeux)

ESTHÉTIQUE ET VESTIMENTAIRE

Salon Beauty Case (22421170)

MEGUIDO (Prêt-à-porter)
(22361478)

CONSTRUCTION

CCT Bâtiment (22215763)

Ets KALAMPAI et Fils (24458169)

ENTRETIEN AUTOMOBILE

HAMADA_M5 Pièces détachées (22209144)

REMAR-TOGO (Car Wash Auto & moto)
23205927

UNE SEULE CONDITION



Le secret réside dans les cartes de fidélité. Depuis décembre 2013, elles sont disponibles dans tous les espaces TOGO TELECOM. Non seulement il suffit d'en faire la demande, mais tous les clients sans exception peuvent l'avoir. Vous avez un illico? Vous êtes déjà client. Demandez votre carte et allez chez un de ces partenaires. Sur place, vous envoyez un SMS au numéro 4545 de TOGO

TELECOM. Le partenaire reçoit instantanément une confirmation et vous êtes servis.

DEMANDEZ VOTRE CARTE! APPELEZ LE 112!

TOGO TELECOM VOUS DIT MERCI !

2013 nous a rapproché un peu plus de notre projet de toujours : la vulgarisation des TIC. Plus que jamais, cette dernière apparaît comme l'affaire de tous. Nous avons fait un pas de plus dans ce sens grâce à votre confiance.



QUE DE PROMOTIONS POUR UNE SEULE ANNEE

L'année 2013 aura été l'année des promotions et des innovations à TOGO TELECOM. Aux différentes campagnes d'activation gratuite, se sont succédées les campagnes TOGO TELECOM CHEZ VOUS. Grâce à elles, vous et vos proches disposez désormais de l'outil de

communication le plus économique : illico. Au-delà du simple appareil, cet outil symbole la solution finale au problème de cherté des coût de communication souvent décriés par les clients. Les quelques sceptiques qui doutaient encore des intentions de l'opérateur ont laissé exploser leur joie au lancement du PACK 3XL et son Smartphone révolutionnaire : le Y 210C. Le coût de l'impulsion reste celui de tous les illicos, mais les clients disposent de plusieurs options de navigation Internet et peut utiliser ses cartes SIM illico et GSM au même moment. Mais le jackpot a été la promotion PROMO PREPAID et le WEEK END KDO devenus, depuis, la référence dans les offres illimitées au Togo.

QUE D'INNOVATIONS POUR LES CLIENTS

2013 a connu également plusieurs améliorations destinées à servir,

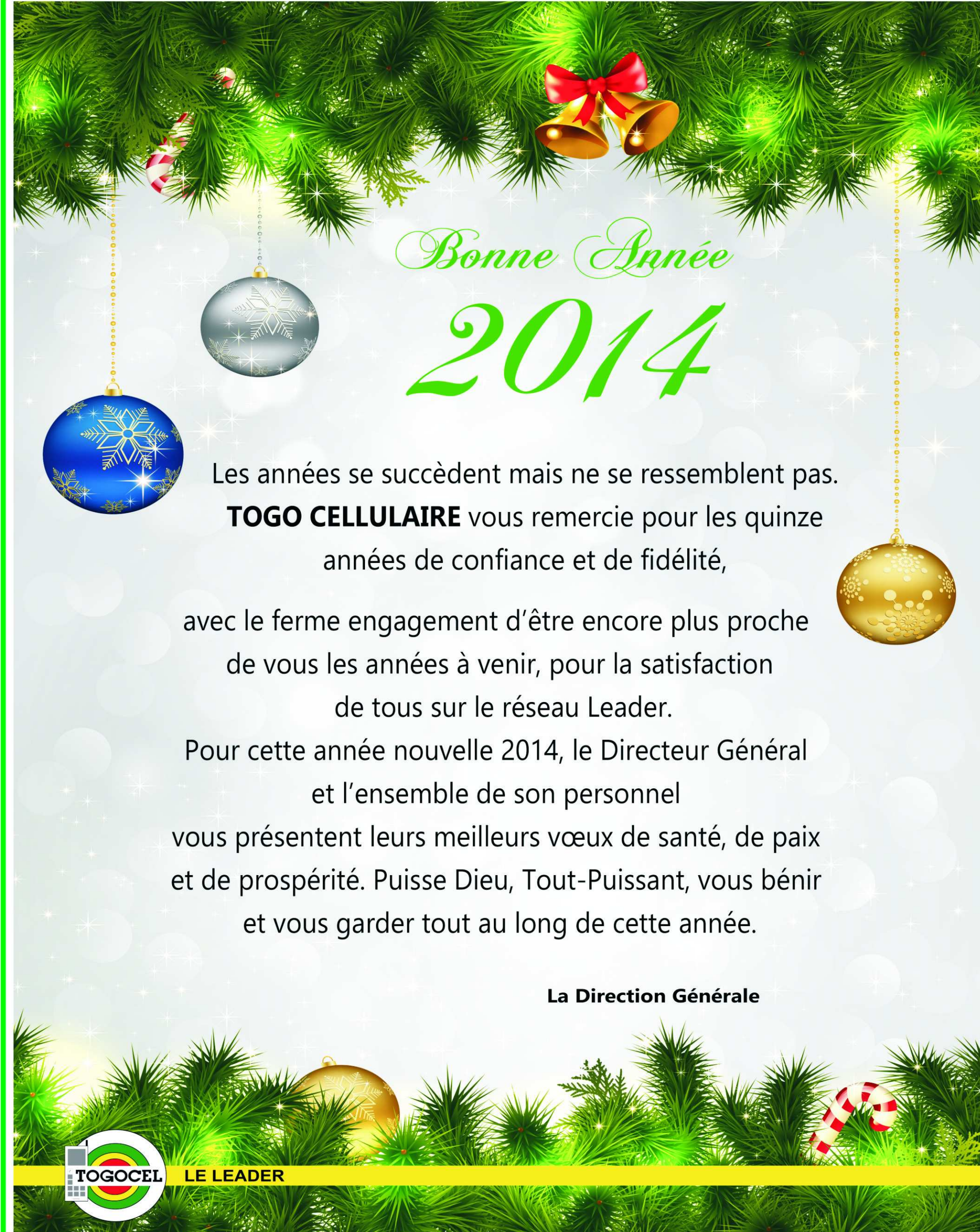
d'avantage, le client. L'éternel problème de la cherté des ordinateurs a été pris à la gorge grâce aux nouvelles offres LAP TOP HELIM, plus alléchantes. Pour la première fois, le client peut acheter un ordinateur de plus de deux cent mille à seulement 15 995 F CFA. Pendant 2 ans, le clients peut également disposer d'un ordinateur et d'une connexion haut débit illimitée en payant de toutes petites mensualités.

L'innovation vient également des nouvelles cartes SIM de TOGO TELECOM. Le temps d'une carte SIM uniquement voix ou uniquement Internet est révolu. Le client de TOGO TELECOM a, désormais, un compte matérialisé par une carte SIM voix et Internet. Ceci avec un rechargement unique de crédit permettant d'effectuer les opérations en appel comme en navigation Internet.

POUR VOUS DIRE MERCI !

Que seraient toutes ces nouveautés sans des clients fidèles qui comprennent et adhèrent à la politique de l'entreprise? TOGO TELECOM l'a compris et saisi cette énième occasion pour adresser un grand MERCI à tous ses clients. Voyez en l'octroi des cartes de fidélités officialisées pendant la Foire Internationale de Lomé, un cadeau précieux pour 2014. TOGO TELECOM profite de l'occasion pour inviter les clients qui n'ont pas encore retiré leur carte de fidélité d'aller en faire la demande dans les Espaces Telecom. Elles symbolisent, désormais, l'union sacrée entre une entreprise qui avance et ses clients qui évoluent.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS!



Bonne Année 2014

Les années se succèdent mais ne se ressemblent pas.
TOGO CELLULAIRE vous remercie pour les quinze
 années de confiance et de fidélité,

avec le ferme engagement d'être encore plus proche
 de vous les années à venir, pour la satisfaction
 de tous sur le réseau Leader.

Pour cette année nouvelle 2014, le Directeur Général
 et l'ensemble de son personnel
 vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, de paix
 et de prospérité. Puisse Dieu, Tout-Puissant, vous bénir
 et vous garder tout au long de cette année.

La Direction Générale



LE LEADER

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
 de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème
 Carré après la Pharmacie Le Galieen
 Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
 Sama T. DJOBO
 (00228) .90 03 17 74
 .98 62 72 72

Responsable commercial:
 Adam Adjronou
 90 11 87 88
Rédaction:
 Biva KPELAFIA,
 Sam DJOBO,
 Adam A.
 Armand Attisso

Secrétariat :
 AGBERE Takira

Imprimerie:
 La Colombe
Tirage :
 2.500 exemplaires